



Document complémentaire au référentiel du BEPA spécialité Cavalier soigneur

Document de travail Juin 2012

Sommaire

Ce document complémentaire du référentiel de diplôme est destiné aux équipes pédagogiques.

- | | |
|---|------|
| 1. Présentation du BEPA Cavalier-soigneur | p 3 |
| 2. Présentation des fiches compétences - SPS | p 3 |
| 3. Les fiches compétences du BEPA Cavalier-soigneur | p 6 |
| Annexe 1 : Définition des rubriques d'une fiche de descripteurs de compétences d'un diplôme | p 13 |
| Annexe 2 : Textes réglementaires, autres références et liste des BEPA du champ professionnel « productions animales » | p 15 |

Ce document, qui réunit les fiches compétences relatives à l'emploi de cavalier soigneur, est complémentaire au référentiel du diplôme de BEPA. Il est indissociable de ce référentiel, qui est l'outil de référence des enseignants et doit être consulté dans sa globalité, quelle que soit leur spécialisation.

1. Présentation du BEPA Cavalier-soigneur

Le Brevet d'études professionnelles agricoles spécialité Cavalier-soigneur du ministère chargé de l'agriculture relève du champ professionnel « productions animales ».

Cette spécialité est rattachée à la spécialité Conduite et gestion de l'entreprise hippique du baccalauréat professionnel.

Le BEPA est une certification intermédiaire qui s'inscrit dans un cursus de baccalauréat professionnel en 3 ans. Sa délivrance est indépendante de celle du bac pro.

Ce diplôme national atteste d'une qualification professionnelle. Il est enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et classé au niveau V de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation.

Le référentiel du diplôme comporte :

- un référentiel professionnel qui caractérise les activités professionnelles des emplois de cavalier soigneur visés par le diplôme,
- et un référentiel de certification qui précise les capacités générales et professionnelles requises pour l'obtention du diplôme et donne le règlement d'examen.

Il peut être téléchargé sur le site chlorofil.fr

<http://www.chlorofil.fr/diplomes-et-referentiels/formations-et-diplomes-textes-officiels-et-documents/bepa.html>

2. Présentation des fiches compétences

Les référentiels de diplômes sont des documents réglementaires destinés à être consultés ou utilisés par différentes catégories d'utilisateurs : les enseignants, les personnes chargées de la gestion du système, les professionnels du secteur, les apprenants, les parents d'élèves... C'est pourquoi ces documents ne présentent que les éléments indispensables à ces utilisateurs.

D'autres informations, utiles au travail des équipes pédagogiques tant pour préparer la formation que l'évaluation ou encore pour organiser les phases d'alternance, sont réunies sous forme de fiches appelées « fiches compétences » dans ce document complémentaire. Ces informations proviennent de la phase d'ingénierie qui a permis d'élaborer le référentiel professionnel du diplôme.

Les fiches compétences sont issues de l'analyse du travail et s'appuient sur le repérage de situations professionnelles *significatives*, reconnues par les professionnels (employeurs et salariés titulaires des emplois) comme particulièrement révélatrices de la compétence¹.

Les situations et les ressources² décrites dans ces fiches ne constituent pas une liste exhaustive et certaines sont actualisables. Ont été retenues celles qu'il paraît indispensable de maîtriser pour

¹ Parmi les critères utilisés pour leur détermination peuvent être cités : la fréquence, la complexité, la prise en compte d'aspects prospectifs ou répondant à des nécessités politiques, réglementaires, stratégiques, sociales, éducatives.

² Le terme « ressources » est entendu au sens de tout ce sur quoi s'appuie le professionnel pour exercer avec compétence ses activités : les ressources peuvent être des connaissances (savoirs), des savoir-faire, des comportements... dont la combinatoire permet la compétence. N'ont été retenues dans les fiches compétences que les

exercer le métier dans une majorité de configurations observées. Une fiche est élaborée pour chaque champ de compétences suffisamment homogène pour être distingué. La liste des situations significatives et les champs de compétences correspondants figurent dans le référentiel professionnel du diplôme. Elle est reproduite dans ce document (page suivante).

Les fiches sont toutes structurées sur le même modèle. Elles précisent pour chaque champ de compétences :

- des éléments de contexte : finalité du travail, responsabilité et autonomie du salarié, environnement de travail, indicateurs de réussite.
- les ressources à mobiliser pour mettre en œuvre efficacement les activités : savoir-faire, savoirs identifiés par les professionnels, savoir-faire consolidés par l'expérience, comportements professionnels.

(cf. les définitions des rubriques en annexe 1).

Les fiches permettent d'appréhender la nature des emplois et des activités des futurs diplômés. Elles servent également de référence pour la validation des acquis de l'expérience.

Utilisation des fiches compétences pour la formation et l'évaluation

Les fiches compétences donnent des indications aux équipes pour l'élaboration de situations de formation et d'évaluation, en particulier pour les évaluations en situation professionnelle. Elles peuvent aussi être utilisées comme support de discussion avec les maîtres de stage ou d'apprentissage, au moment où se négocient avec ces derniers les objectifs des périodes en milieu professionnel.

Remarque : Les fiches compétences concernent la description de situations professionnelles maîtrisées par des professionnels confirmés. Les équipes tiendront compte dans la préparation des évaluations que les capacités attestées par le diplôme ne visent pas ce niveau de maîtrise mais celui nécessaire à l'insertion dans l'emploi.

« ressources » qui peuvent être acquises par la formation ou par l'expérience. C'est pourquoi n'y figure aucune mention d'aptitudes ou de qualités personnelles.

Situations professionnelles significatives

L'analyse des emplois et l'analyse du travail effectuées pour élaborer le référentiel professionnel ont permis d'identifier un certain nombre de situations professionnelles significatives de la compétence (SPS). Ces situations ont été indiquées par les professionnels comme représentatives du cœur du métier. Elles sont peu nombreuses et elles mobilisent les compétences-clés nécessaires à l'exercice du métier.

Le tableau suivant, extrait du référentiel professionnel, présente les SPS des emplois visés par le BEPA Cavalier-soigneur. Ces situations sont regroupées par champs de compétences selon la nature des compétences qu'elles mobilisent et la finalité visée.

Situations professionnelles significatives (SPS) organisées en champs de compétences		
Champ de compétences	SPS	Finalités
Organisation du travail	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Préparation et vérification des éléments nécessaires à la réalisation du travail ✓ Prise de décisions d'ajustement ✓ Communication avec son environnement de travail et la clientèle ✓ Enregistrement de données 	Réaliser le travail prescrit dans le respect des réglementations, de la préservation de la santé et de la sécurité au travail
Maintenance des bâtiments, installations et matériels	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Vérification de l'état du matériel, des installations et bâtiments ✓ Maintenance et rangement des matériels, installations et bâtiments 	Assurer la maintenance des matériels, installations et bâtiments
Entretien des équidés	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Alimentation et abreuvement ✓ Manipulations et soins courants 	Assurer l'entretien des équidés conformément aux consignes reçues
Travail des équidés	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en œuvre d'un programme de travail ✓ Transport des équidés 	Assurer l'entraînement des équidés conformément au programme établi

3. Les fiches compétences du BEPA Cavalier-soigneur

Champs de compétences du BEPA Cavalier-soigneur

- 1. Organisation du travail**
- 2. Maintenance des bâtiments, installations et matériels**
- 3. Entretien des équidés**
- 4. Travail des équidés**

Chaque champ de compétences fait l'objet d'une fiche descriptive, reproduite dans les pages suivantes.

1. Organisation du travail	
Situations professionnelles significatives	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Préparation et vérification des éléments nécessaires à la réalisation du travail ✓ Prise de décisions d'ajustement ✓ Communication avec son environnement de travail et la clientèle ✓ Enregistrement de données
Finalité :	
Réaliser le travail prescrit dans le respect des réglementations, de la préservation de la santé et de la sécurité au travail	
Responsabilité/autonomie :	
Après attribution des tâches par le supérieur hiérarchique, les salariés d'entreprises hippiques organisent généralement leurs activités de façon autonome. La régulation de l'autonomie se fait par des échanges directs avec leur supérieur hiérarchique. L'activité s'exerce dans le cadre des réglementations en vigueur en prenant en compte les principes du développement durable.	
Environnement de travail :	
Le titulaire de l'emploi travaille une partie de son temps à l'extérieur, en toute saison. Le travail requiert une bonne condition physique et une disponibilité y compris les week-ends, jours fériés et vacances scolaires. L'amplitude de travail peut être importante. Il est nécessaire de respecter strictement les consignes de sécurité, afin de prévenir les risques professionnels qui sont importants dans toutes les activités (chute, coup de sabot...).	
Indicateurs de réussite :	
Respect des consignes Organisation rationnelle des tâches Bonnes qualités des relations interpersonnelles dans le travail Peu ou pas de problèmes liés à l'application de la réglementation Peu ou pas d'accidents	
Savoir-faire de base	Savoirs
Prévoir les équipements et matériels nécessaires Respecter les normes et règles en vigueur Communiquer avec l'équipe de travail et la clientèle Planifier son travail	Vocabulaire technique lié à l'activité professionnelle Législation du travail Connaissances des règles d'hygiène et de sécurité Connaissances des risques spécifiques liés à l'utilisation de certains matériels Principe du développement durable
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
Evaluer le temps de travail Adapter l'organisation de son travail en fonction des aléas Tirer les enseignements de ses réussites et de ses échecs Évaluer la dangerosité d'une situation (Manipulation, contention, déplacement...)	Respecter les consignes données Respecter les « gestes et postures » pour préserver sa santé et sa sécurité Faire preuve de rigueur dans l'exécution des tâches Faire preuve de qualités relationnelles avec les clients, les partenaires économiques et institutionnels Avoir le sens de l'observation Savoir travailler en équipe

2. Maintenance des bâtiments, installations et matériels

Situations professionnelles significatives	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Vérification de l'état du matériel, des installations et bâtiments ✓ Maintenance et rangement des matériels, installations et bâtiments
Finalité : Assurer la maintenance des matériels, installations et bâtiments	
Responsabilité/ autonomie : Le titulaire de l'emploi est responsable de l'entretien des bâtiments, du matériel et des équipements ainsi que du rangement de ces derniers, conformément aux consignes qu'il a reçues. Il répond de la bonne utilisation de ces biens auprès du chef d'entreprise conformément aux normes d'hygiène et de sécurité. Les titulaire de l'emploi est généralement autonome dans l'exercice de ses activités au quotidien. La régulation de l'autonomie se fait par des échanges directs avec leur supérieur hiérarchique.	
Environnement de travail : Les risques professionnels étant importants dans toutes les activités (coup de sabot, chute,...), le titulaire de l'emploi doit respecter scrupuleusement les consignes de sécurité liées à l'utilisation des bâtiments, équipements et installations. Les tâches sont dans l'ensemble peu mécanisables.	
Indicateurs de réussite : Peu ou pas d'anomalies quant aux normes de sécurité concernant les matériels, installations et bâtiments Peu ou pas d'anomalies quant aux règles d'hygiène concernant les matériels, installations et bâtiments Peu ou pas d'accidents Bon état des bâtiments Bon état des matériels Peu ou pas de pathologies liées à l'hygiène des bâtiments installations et matériels	
Savoir-faire de base	Savoirs
Apprécier le rangement et la propreté des matériels, installations, équipements et bâtiments Nettoyer les matériels, installations, équipements et bâtiments Respecter les normes et règles en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité des installations bâtiments et matériels	Normes de sécurité des matériels, installations et bâtiments Risques spécifiques liés à l'utilisation de certains matériels et installations Règles d'hygiène et de sécurité des matériels, installations et bâtiments Pathologies chez les équidés liées aux problèmes d'hygiène des matériels, équipements et bâtiments
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
Apprécier l'hygiène des matériels, installations et bâtiments Rationaliser l'organisation de ses activités en assurant une hygiène correcte des bâtiments, matériels et installations	Adopter des réflexes systématiques en matière d'hygiène et de sécurité Avoir le sens des responsabilités Avoir le sens de l'observation Respecter les consignes données Faire preuve de rigueur dans l'exécution des tâches

3. Entretien des équidés

Situations professionnelles significatives

- ✓ Alimentation et abreuvement
- ✓ Manipulations et soins courants

Finalité :

Assurer l'entretien des équidés conformément aux consignes reçues

Responsabilité / autonomie :

Dans de nombreuses structures, du fait du faible nombre de salariés, le titulaire de l'emploi est directement sous la responsabilité du chef d'entreprise. Dans les grandes structures, il est sous l'autorité du premier garçon ou du garçon de voyage.

Le salarié est responsable des chevaux dont les soins lui sont confiés, conformément aux consignes qui lui sont données.

L'autonomie quant à l'entretien des équidés est régulée par des échanges quotidiens ou hebdomadaires avec le supérieur hiérarchique, elle est renforcée par l'expérience professionnelle.

Environnement de travail :

Le titulaire de l'emploi travaille fréquemment à l'extérieur et en toute saison.

Le travail requiert une bonne condition physique et de la disponibilité les week-ends, jours fériés et vacances scolaires, si nécessaire. L'amplitude de travail peut être importante.

Il est nécessaire de respecter strictement les consignes de sécurité, afin de prévenir les risques professionnels qui sont importants dans toutes les activités (chute, coup de sabot...).

Indicateurs de réussite :

Nombre de problèmes liés à l'alimentation

Nombre de problèmes sanitaires

Peu ou pas de problèmes de mise bas et de sevrage

Taux de croissance des poulains

Faible taux de mortalité

Savoir-faire

Savoirs identifiés par les professionnels

Contenir un animal
Mettre en place les équipements de sellerie et d'harnachement
Prodiguer des soins courants avant et après le travail
Faire un pansage
Réaliser les soins aux membres (pieds ...)
Réaliser les premières interventions relevant de la maréchalerie
Repérer les symptômes de mauvaise santé, détecter les boiteries
Repérer les comportements d'une jument en chaleur
Repérer les signes précurseurs du poulinage

Anatomie des équidés : appareil locomoteur, aplombs ...
Rationnement des animaux et problèmes sanitaires liées à l'alimentation
Cycle et activité sexuelle
Techniques d'induction et de détection des chaleurs
Soins à apporter aux juments gestantes, aux juments allaitantes et aux jeunes
Principales pathologies des chevaux
Notions de prophylaxie et d'actions préventives et curatives dans le domaine de la santé
Hygiène et sécurité dans l'exercice de la profession (dont l'Equipement de Protection individuelle)
Notions d'agronomie et de conduite des productions végétales destinées aux chevaux

Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Prendre en compte le comportement des équidés dans la relation à l'animal.</p> <p>Prendre des précautions sur le plan alimentaire et sanitaire pendant la gestation</p> <p>Participer aux interventions nécessaires à la mise bas et aux soins aux poulains</p> <p>Repérer les signes précurseurs du poulinage</p> <p>Apprécier l'état de santé des équidés</p> <p>Apprécier la qualité d'un fourrage</p> <p>Adapter les rations selon l'état du cheval et l'effort demandé</p>	<p>Adopter des réflexes systématiques en matière d'hygiène et de sécurité</p> <p>Avoir le sens des responsabilités</p> <p>Avoir le sens de l'observation</p> <p>Travailler en équipe</p> <p>Respecter les consignes données</p> <p>Respecter les « gestes et postures » pour préserver sa santé et sa sécurité</p> <p>Faire preuve de rigueur dans l'exécution des tâches</p>

4. Travail des équidés

Situations professionnelles significatives

- ✓ Mise en œuvre d'un programme de travail
- ✓ Transport des équidés

Finalité :

Assurer l'entraînement des équidés conformément au programme établi

Responsabilité / autonomie :

Dans de nombreuses organisations, du fait du faible nombre de salariés, le titulaire de l'emploi est directement sous la responsabilité du chef d'entreprise. Dans les structures de plus grande taille, il est sous l'autorité du premier garçon ou du garçon de voyage.

Le titulaire de l'emploi est responsable des chevaux dont les soins lui sont confiés, conformément aux consignes qui lui sont données.

L'autonomie dans le travail est régulée par des échanges quotidiens ou hebdomadaires avec le supérieur hiérarchique ; elle est renforcée par l'expérience professionnelle.

Environnement de travail :

Le titulaire de l'emploi travaille une majeure partie de son temps à l'extérieur, en toute saison. Il monte à cheval presque quotidiennement. L'amplitude de travail peut être importante avec des horaires décalés.

Il est nécessaire de respecter strictement les consignes de sécurité, afin de prévenir les risques professionnels qui sont importants dans toutes les activités (chute, coup de sabot...).

Les déplacements en France voire à l'étranger sont fréquents dans le secteur des courses et des compétitions sportives.

Indicateurs de réussite :

Cheval mené aux 3 allures (pas-trot-galop)

Chevaux adaptés aux exigences du secteur d'activité

Adaptation satisfaisante des chevaux à leur valorisation

Performances en compétition, victoires et chevaux placés en course

Qualification en finale nationale pour jeunes chevaux

Problème de pathologies associées au travail du cheval, du débouillage et du transport

Nombre de problèmes de pied

Nombre d'accidents du travail

Savoir-faire

Brider, seller, atteler un cheval
 Pratiquer l'équitation en extérieur (sur le plat, à l'obstacle, au départ)
 Mettre en œuvre des techniques de base du débouillage et évaluer les résultats
 Conduire Le travail à pied
 Appliquer un programme d'entraînement en appliquant les règles de sécurité
 Panser les animaux
 Réaliser les soins courants avant et après le travail
 Soigner les pieds et les membres
 Préparer le cheval pour l'embarquement
 Réaliser l'embarquement et la descente
 Apprécier la qualité d'un fourrage

Savoirs identifiés par les professionnels

Anatomie des équidés : appareil locomoteur, aplombs ...
 Notions d'éthologie
 Bases physiologiques de l'effort sportif
 Principales pathologies des chevaux et notions de prophylaxie
 Actions préventives et curatives dans le domaine de la santé
 Composantes et finalité d'un processus d'entraînement
 Méthodes de débouillage dans la spécialité
 Rationnement des animaux et problèmes sanitaires liées à l'alimentation
 Bases de l'équitation, techniques équestres du cavalier et méthodes de débouillage
 Hygiène et sécurité dans l'exercice de la profession (EPI)
 Réglementation relative à la protection et à la santé des animaux

Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Prendre en compte le comportement des équidés dans la relation à l'animal.</p> <p>Apprécier l'état de santé des équidés</p> <p>Apprécier la qualité et la quantité des aliments en fonction de l'utilisation prévue pour le cheval</p> <p>Apprécier l'état de la musculature</p> <p>Apprécier l'état physique et mental du cheval avant l'épreuve</p> <p>Apprécier le niveau d'éducation et la capacité technique du cheval en fonction de son utilisation</p> <p>Apprécier les risques encourus</p> <p>Préparer un cheval pour le concours « modèle et allure »</p> <p>Préparer les chevaux au transport</p> <p>Gérer les chevaux pendant le transport</p> <p>Prendre en compte le comportement des équidés dans la relation à l'animal</p> <p>Prévenir le stress du cheval</p>	<p>Être un homme de cheval</p> <p>Avoir le sens de l'observation</p> <p>Travailler en équipe</p> <p>Veiller en permanence aux règles de sécurité</p> <p>Faire preuve de rigueur dans l'exécution des tâches</p>

Annexe 1 : Définition des rubriques d'une fiche de descripteurs de compétences d'un diplôme

Les définitions suivantes sont celles des rubriques d'une fiche de descripteurs de compétences.

Une fiche de compétences permet de décrire les ressources mobilisées par un professionnel³ expérimenté quand il maîtrise les situations professionnelles correspondant à un domaine d'activité ou à un ensemble d'activités ayant la même finalité, dont on considère qu'elles relèvent d'un champ de compétences particulier. Elle donne également un certain nombre d'informations sur les situations professionnelles et leurs conditions de réalisation.

Fiche relative à [un champ de compétences donné]	
<p>Ex. : Commercialisation des produits de l'exploitation – Intervention sur le végétal – Soins aux animaux – Encadrement d'équipe – Organisation du travail – Gestion économique et administrative</p>	
<p>Situations professionnelles significatives</p>	<p>Elles ont été identifiées par des investigations de terrain dans la phase amont d'analyse des emplois et d'analyse du travail Elles représentent les situations-clés qui rendent particulièrement compte de la compétence du titulaire de l'emploi. En conséquence elles sont peu nombreuses ; il ne s'agit pas d'une liste exhaustive des situations professionnelles relevant de ce champ.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réglage des paramètres avant démarrage - Ajustement des activités en cours de travaux
<p>Finalité :</p> <p>Expression globale et synthétique de la finalité du travail pour le professionnel titulaire de l'emploi, c'est-à-dire une formulation qui précise les grands objectifs à atteindre ou à maîtriser par une mise en œuvre contextualisée des activités concernées par la fiche.</p> <p>Exemple : Rationaliser et optimiser ses interventions et celles de son équipe pour atteindre le résultat recherché en tenant compte des contraintes et des objectifs de l'entreprise ou de l'organisation</p>	
<p>Responsabilité / autonomie :</p> <p>Description synthétique du niveau de responsabilité du professionnel (nature de la responsabilité, personne à qui il rend compte de son activité, risques encourus...).</p> <p>Degré d'autonomie : latitude du professionnel pour décider et agir sur son travail et sur les activités de l'entreprise ou de l'organisation.</p> <p>Ces éléments doivent être ciblés sur les activités de la fiche, certains d'entre eux ayant déjà été traités globalement à l'échelle de l'emploi dans le référentiel professionnel.</p>	
<p>Environnement de travail :</p> <p>Description des principaux éléments du contexte dans lequel se déroulent les activités, pouvant avoir des conséquences sur l'organisation et la réalisation du travail, sur les conditions de travail</p> <p>Exemples : travail en extérieur soumis aux intempéries, travail en flux tendus, conditions d'ambiance particulières (froid, humidité, bruit...)</p>	

³ Le terme « professionnel » est employé dans ce contexte pour désigner un titulaire de l'emploi visé par le diplôme.

Indicateurs de réussite :

Éléments observables ou mesurables permettant de considérer que le résultat du travail est conforme à ce que l'on peut attendre d'un professionnel titulaire de l'emploi.

Ces indicateurs permettent de situer la performance attendue du professionnel confirmé (niveau de maîtrise et de responsabilité dans l'atteinte du résultat). Les indicateurs soumis à beaucoup d'autres facteurs ou représentatifs à trop long terme du résultat du travail ne sont pas indiqués.

Exemples :

- respect du cahier des charges
- remise en état et rangement des locaux, du matériel et du chantier

Les indicateurs ne doivent pas être confondus avec les critères d'évaluation pour la certification, notamment parce qu'ils permettent de situer la performance d'un professionnel expérimenté - non d'un débutant - mais ils peuvent constituer des repères pour les formateurs dans la construction des grilles d'évaluation.

Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.

Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.

Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
<p>Ensemble des savoir-faire techniques et pratiques mis en œuvre dans le travail et indispensable à la maîtrise des situations professionnelles de la fiche. Leur liste n'est pas exhaustive, elle correspond aux savoir-faire identifiés par l'analyse du travail.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier les risques encourus à son poste de travail - assurer la maintenance et l'entretien du matériel - enregistrer les données liées à la conduite de la production - prendre en compte les conditions météorologiques - effectuer un traitement phytosanitaire - effectuer le réglage des machines... 	<p>La liste des savoirs qui figure dans cette rubrique est constituée à partir des données recueillies au cours des entretiens. Il s'agit des savoirs qui ont été cités par les titulaires des emplois et par leurs supérieurs hiérarchiques.</p> <p>Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive de tous les savoirs mobilisés dans l'activité professionnelle ni du résultat d'un travail de didactique.</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Ces savoir-faire, en général complexes, demandent du temps et de l'expérience pour être acquis en totalité. Leur maîtrise distingue souvent le professionnel expérimenté du débutant.</p> <p>Le plus souvent, seules les bases permettant de développer ces savoir-faire pourront être acquises en formation. Ces savoir-faire ne sont pas visés par l'évaluation en formation. Ils peuvent servir de repères pour la VAE.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - élaborer de nouvelles recettes, faire évoluer la gamme de produits - anticiper les accidents de fabrication - détecter rapidement les animaux présentant un potentiel - adapter les prestations aux évolutions de la clientèle... 	<p>Ensemble d'attitudes, de savoir-être qui interviennent dans l'activité et participent de la compétence globale. Seuls les éléments essentiels pour la maîtrise des situations professionnelles sont indiqués dans cette rubrique.</p> <p>Attention : cette rubrique ne décrit pas des aptitudes ou des qualités personnelles, éléments qui ne sont pas retenus dans les diplômes du MAAP.</p> <p>Les comportements professionnels peuvent être développés par la formation ou par l'expérience.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - veiller en permanence à la sécurité - être attentif aux souhaits des clients - faire preuve de rigueur à toutes les étapes du process - veiller au respect des délais...

Annexe 2 : Textes réglementaires, autres références et liste des BEPA du champ professionnel « productions animales »

⇒ Décret n° 2009-1007 du 24 août 2009 portant règlement général du brevet d'études professionnelles agricoles.

⇒ Arrêté du 7 juillet 2011 portant création et fixant les modalités de délivrance du brevet d'études professionnelles agricoles spécialité Cavalier soigneur.

⇒ NOTE DE SERVICE DGER/SDPOFE/N2009-2100 – Date : 01 octobre 2009

Modalités de mise en œuvre des contrôles en cours de formation (CCF) constitutifs de l'épreuve E1 du Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles rénové accessible en cours de cursus du baccalauréat professionnel, pour les candidats ayant accès aux épreuves organisées selon la modalité du contrôle en cours de formation.

⇒ NOTE DE SERVICE DGER/SDPOFE/N2009-2109 du 4 novembre 2009

Modalités de mise en œuvre des contrôles en cours de formation (CCF) constitutifs des épreuves E2 et E3 des spécialités du champ professionnel « productions animales » du Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles accessible en cours de cursus du baccalauréat professionnel, pour les candidats ayant accès aux épreuves organisées selon la modalité du contrôle en cours de formation.

⇒ CIRCULAIRE DGER/POFE/N2008-2003 du 23 janvier 2008 Recommandations pédagogiques concernant le renforcement de l'enseignement relatif aux produits phytosanitaires, notamment en matière de préservation de la santé et de l'environnement.

⇒ Références des B2i Collège et Lycée (cf. capacité C 4 du référentiel de certification : Utiliser les technologies de l'information et de la communication en autonomie et de manière responsable).

<http://www.b2i.education.fr/index.php>

⇒ Prévention des risques professionnels : la réglementation évolue en permanence. On se référera actuellement au code du travail, partie réglementaire, livre deuxième, réglementation du travail, titre III hygiène, sécurité, conditions de travail, chapitre III sécurité. Pour suivre les évolutions, notamment réglementaires, on peut consulter le site de l'institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS).

<http://www.inrs.fr/>

Autres BEPA du champ professionnel

Brevet d'études professionnelles agricoles spécialité Travaux en exploitations d'élevage

Brevet d'études professionnelles agricoles spécialité Travaux aquacoles

Brevet d'études professionnelles agricoles spécialité Travaux de l'élevage canin et félin